

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES RÉJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9947 Société : R. A. M. *198018*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENCHARKI - OMAR

Date de naissance : 15-05-1969

Adresse : Perle de Nouveau - 2M 5- Apt 6

Tél. : 06 61 19 48 03 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. NAZIHA NAZIH
Pneumo Allergologue
Enfants - Adultes
8, Bd. Khouribga, N° 7 Derb Omar
Casablanca - Tél. : 05 22 44 03 16

27 FEV. 2024

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Bencharki NADA Age : 18 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Asthme bronchique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : *27 FEV. 2024*

Signature de l'adhérent(e) : Bencharki

*Dr. NAZIHA NAZIH
Pneumo Allergologue
Enfants - Adultes
8, Bd. Khouribga, N° 7 Derb Omar
Casablanca - Tél. : 05 22 44 03 16*

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
27 FEV. 2024	CS	-	GP	NATHALIE ADULTES DENTISTE Enfants - Adultes Chirurgie Tél: 05 22 40 05 N° 7921405224005

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. NAZIHA NAZIH CHAJADINE

Diplômée des universités de Paris

- Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire ADULTES et ENFANTS.
- ALLERGOLOGUE.
- Spécialiste des maladies du sommeil et du ronflement.
- Spécialiste de l'handicap respiratoire.
- Spécialiste des techniques en pneumologie :
 - Exploration fonctionnelle respiratoire.
 - Endoscopie Bronchique.
 - Thoracoscopie.
- Spécialiste en sevrage tabagique

الدكتورة نزيحة نزيحة شجاعدين

خريجة كلية الطب بباريس

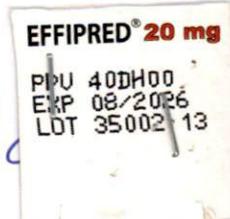
- اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسى صغار و كبار
- اختصاصية في أمراض الحساسية
- اختصاصية في اضطرابات النوم و الشخير
- اختصاصية في الإعاقة التنفسية المزمنة
- اختصاصية في الفحوصات التقنية للجهاز التنفسى:
 - فحص الوظيفة التنفسية
 - الكشف بالمنظار
- اختصاصية في الإقلاع عن التدخين

Casablanca, le : الدار البيضاء في :

27 FEV. 2024

Dr. Nazzia Benchariki

40.00
Effipred 20 mg
20 mg x 8



20 mg x 8

21.40 BUTAMYL®
Salbutamol
Flacon de 150 ml
P.P.V. 21.40 DH

21.40 BUTAMYL®
Salbutamol
Flacon de 150 ml
P.P.V. 21.40 DH

21.40 BUTAMYL®
Salbutamol
Flacon de 150 ml
P.P.V. 21.40 DH

ساحة النصر، 8 شارع خريبكة - الطابق الثاني رقم 7 - درب عمر - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 44 05 16

Place de la victoire, 8 Bd. khouribga - 2ème étage n° 7 - Derb Omar - Casablanca - Tél : 05 22 44 05 16

29,40

* Akindex my A

Acès 28

158,90
épico 200

14,50 14 2800 14,80

Andol 1000 effe

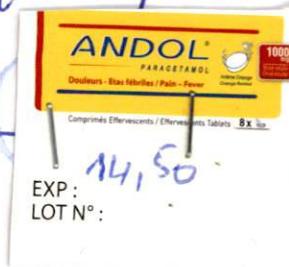
14,20

14,50
n'beouf

T = 264,20

INPE: 06 20 74 810
Dr. Saad BENJELLOUN
1mm. 94, lot NAT N 4-D-DR0U
A PHARMACEUTIC REGULATORY
Tel. 05 22 51 47 07

DR NAZIHA NAZI
Pain - Headache - Analogue
Enfants - Adults
8, Bd. Khouribga, n° 7 Derb Omar
Casablanca Tel.: 05 22 44 05 16



AKINDEX
SIROP ADULTES
AMM: 218 DMP/21/NRQ
LOT: 23220 PER: 10/2026
PPV: 29,40 dh

LOT 232280
EXP 10 2025
PPV 158,90 DH